

SAINT-LYS *le Mag'*



La révision
du Plan Local d'Urbanisme p. 6-7

Le budget participatif
en 5 étapes p. 14-15

Peau neuve
pour les Floralys ! p. 16



1. L'édition 2019 du carnaval, placée sous le signe du Portugal, a été une réussite populaire.



2. Inauguration, le mercredi 20 mars 2019, d'une plaque commémorative apposée sur l'EHPAD «Maréchal LECLERC».

Étaient présents : Mme Leclerc (conseillère départementale), Mme Grangé (première adjointe de la commune), Mme Maingault (directrice de l'EHPAD), Mme Attia (représentante de l'association départementale des filles et fils de tués), Mr Silvestre (associations des parents des tués), Mme Dufaud (membre du CVS et administratrice de l'AJH), Mr Lozes (président de la FNAR), Mr Rey (président de l'AJH).

3. Le 21 mars dernier, plus de 300 personnes étaient présentes au Défi emploi, organisé en collaboration avec le Muretain Agglo

4. Signature de la convention de coordination des forces de sécurité de l'État et de la police municipale, le jeudi 21 février

En présence de Cécile LENGLET (Sous-préfet de Muret), Monique Iborra (députée de la Haute-Garonne), Serge Deuilhé (Maire de Saint-Lys) et les représentants de la Gendarmerie et de la Police Municipale

5. Remise de la médaille de la ville à Monsieur Jean-Claude Baudoux, membre fondateur du Conseil des Sages

DYNAMISME, ENVIE ET ENTHOUSIASME !

Comme la nature qui bourgeonne et remet de la vie partout, les idées et animations émergent : belle réussite du carnaval qui a inauguré la Semaine portugaise. Un clin d'œil à Maceira et au jumelage auquel se sont associés commerçants, associations, habitants pour s'ouvrir à l'autre, à d'autres cultures.

La chasse aux œufs avec les enfants sera renouvelée cette année lors du marché de plein vent. Une autre sera proposée par l'association des commerçants. Ils participent ainsi à l'animation de la commune : merci à eux !

Un nouveau lieu pour les Florilys installées pour la première fois en centre-ville pour redynamiser la halle et y associer les commerçants. Le thème de cette 25ème édition : « Préservons et valorisons notre environnement ». Il s'illustre, entre autres, par des ateliers sur ce thème proposés par les agents communaux (espaces verts, CCAS) et nos partenaires.

Toujours dans cette démarche de développement durable, un composteur collectif a été installé rue de la Bigorre, pour les habitants de la résidence. Le premier que l'on espère suivi d'autres.

Les travaux de L'Escalys se déroulent selon le planning prévu et offriront bientôt une nouvelle perspective du centre-ville. Les tribunes du rugby vont faire peau neuve quant au COSEC et à l'espace Gravette, ils font l'objet d'un travail pour leur rénovation.

Oui, Saint-Lys s'anime, s'ouvre, se développe !

Au-delà des manifestations et des travaux, la mise en place du conseil d'administration de L'Escalys, le nouveau site de la mairie, les e-cahiers et la mise en place des ateliers thématiques sur la révision du PLU, le budget participatif vous invitent à participer, à donner vos idées, à vous exprimer : c'est de la richesse de tous ces échanges que naissent les orientations de demain !

À vous la parole !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de St Lys, le Mag.



Participez aussi à sa construction en nous faisant remonter vos remarques constructives via le site de la commune !

**Serge Deuilhé,
Maire de Saint-Lys**



Saint-Lys le Mag'
Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys
1 place Nationale - CS 60027
31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge Deuilhé
Responsable de la publication : Catherine Louit
Rédaction : Les élus, cellule communication, Pôle Culturel, CCAS
Conception et réalisation : Service communication

Photos : Les élus, cellule communication, agences Adobe Stock et Shutterstock

Impression : imprimerie Delort. Journal imprimé sur papier recyclé

Tirage : 4 500 exemplaires

Date du dépôt légal : à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

Informez-vous aussi sur
www.saint-lys.fr et Facebook SaintLysOfficiel

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



A l'approche des vacances et des voyages pensez à renouveler vos papiers d'identités. Mais ATTENTION à bien anticiper vos démarches pour être sûr de partir... peu de mairies proposent ce service et les plannings de nos agents sont déjà bien remplis ! Vous pouvez prendre RDV sur le site de la mairie www.saint-lys.fr ou au 05 62 14 71 71.



CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES SUR LE MARCHÉ

Tu es un enfant ? Tu aimes l'aventure ? Tu es curieux ? Tu aimes le chocolat ? Tu aimes les surprises ? Viens sur le marché de plein vent mardi 23 avril de 9h à 12h pour participer à la «Chasse aux œufs de pâques» gratuite !

Budget 2019

Un numéro spécial budget sera prochainement distribué par vos élus !

Une occasion de rencontres et d'échanges.

N'hésitez pas à leur confier vos interrogations.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai de 8h à 18h.
Espace Gravette
(pour tous les bureaux de vote)

APPEL À CANDIDATURE SCÈNE OUVERTE

Pour cette nouvelle édition de la fête de la musique qui se déroulera le vendredi 21 juin, la ville de Saint-Lys s'engage en faveur des artistes amateurs pour valoriser les talents et leur permettre de se produire dans des conditions professionnelles.

L'appel s'adresse aux amateurs, seuls.es ou en groupe, de tous âges et tous styles.

Dossier de candidature à retourner jusqu'au 06 mai 2019 par mail au service Communication / Évènementiel : communication@saint-lys.fr ou directement à déposer à l'accueil de la mairie.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Un tee-shirt aux couleurs des bus pour les enfants de l'école Maternelle Éric Tabarly.

Une initiative des accompagnatrices (ATSEMS) des moins de 6 ans très appréciée par la responsable des transports scolaires de la mairie, Brigitte Alleguede.

Un gain de temps le soir pour rassembler les enfants à 16h30 afin de les orienter vers leur bus respectif, ce qui leur permet de jouer un peu plus longtemps dans la cour maintenant que les beaux jours arrivent. Rappelons que l'utilisation de ce service gratuit évite les engorgements sur les parkings de l'école et permet aux familles de récupérer leurs enfants au plus proche de leur domicile.

JOURNÉE SÉCURITE ROUTIÈRE À SAINT-LYS



La voiture tonneau a pour objectif de sensibiliser les participants aux conséquences de l'oubli d'une ceinture

Pour sensibiliser les conducteurs, cyclistes et piétons à la sécurité routière, le CCAS et la Police Municipale de Saint-Lys organisent une journée de prévention routière le jeudi 6 juin, dès 9h00, aux abords de la Halle de Saint-Lys (place Nationale).

La commune de Saint-Lys, avec cette 3ème édition entend sensibiliser le public notamment les jeunes par son action de prévention contre les accidents routiers.

Une attention particulière sera portée aux élèves des établissements scolaires du secteur (écoles primaires, collège), usagers de la route, mais aussi futurs conducteurs. Ils bénéficieront d'éclairages particuliers adaptés à leur âge. Les collégiens seront plus spécialement orientés vers des ateliers en lien avec les addictions, la sécurité routière en cyclomoteur et la conduite des véhicules. Les élèves des écoles élémentaires seront orientés vers des ateliers d'enseignements des règles de circulation urbaine et de comportements piétons.

Reconstitutions d'accidents par des professionnels, voitures tonneaux, voitures crash, simulateurs, présence d'équipes de soins et de premiers secours, ... autant d'éléments qui seront mis en place et déclinés en ateliers pour permettre la plus large sensibilisation.

Les points essentiels en matière de prévention seront abordés par les professionnels (comportement des piétons, alcool, stupéfiant et vitesse au volant...) pour faire de cette journée une réussite.

NOUVELLES ACTIVITÉS

AGENCE DE VOYAGES L'ÎLE BLEUE

8 allée du Gaziilla - Saint-Lys

Vous avez envie de voyage, d'évasion, de repos ?

Vous n'avez pas le temps de vous rendre dans une agence de voyage ?

Votre agence de voyage, l'île bleue, se déplace à votre domicile, sur votre lieu de travail... Voyage à la carte et sur mesure selon vos envies, billetterie d'affaire, événement de société...

Téléphone : 06 08 94 90 56

<http://www.lilebleue-voyages.fr/>

Email : lile.bleue@yahoo.com

MAGASIN « L'ATELIER DE MANON »

14 avenue de Toulouse - Saint-Lys

Décoration textile, linge de maison (Dessus de lits, canapés, nappes, rideaux, plaids, foutas, coussins...)

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 10h à 12h30/15h à 19h.

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Fermeture le dimanche et le lundi.

Téléphone : 06 16 73 87 81

Email : atmanon@free.fr

VIRGINIE, HAPPYCULTRICE

Différentes prestations pour petits et grands en développement personnel (sophrologie, hypnose, coaching), en bienveillance (accompagnement à la parentalité, et massage pour les enfants), en techniques asiatiques et conseils.

Téléphone : 06 51 04 95 84

Email : virginie.sophro.relaxo@gmail.com

TERCERO DANIEL

Carrelage, faïence, maçonnerie de finition, terrasse, création de salle de bain....

1219 b avenue de la famille Lécharpe Saint-Lys

Téléphone : 06 15 41 26 24

JOËLLE CASSAGNE, AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER

Mandataire pour « l'HABITAT Immobilier »

Vente, Achat, Location, Estimation sur le secteur Saint-Lys

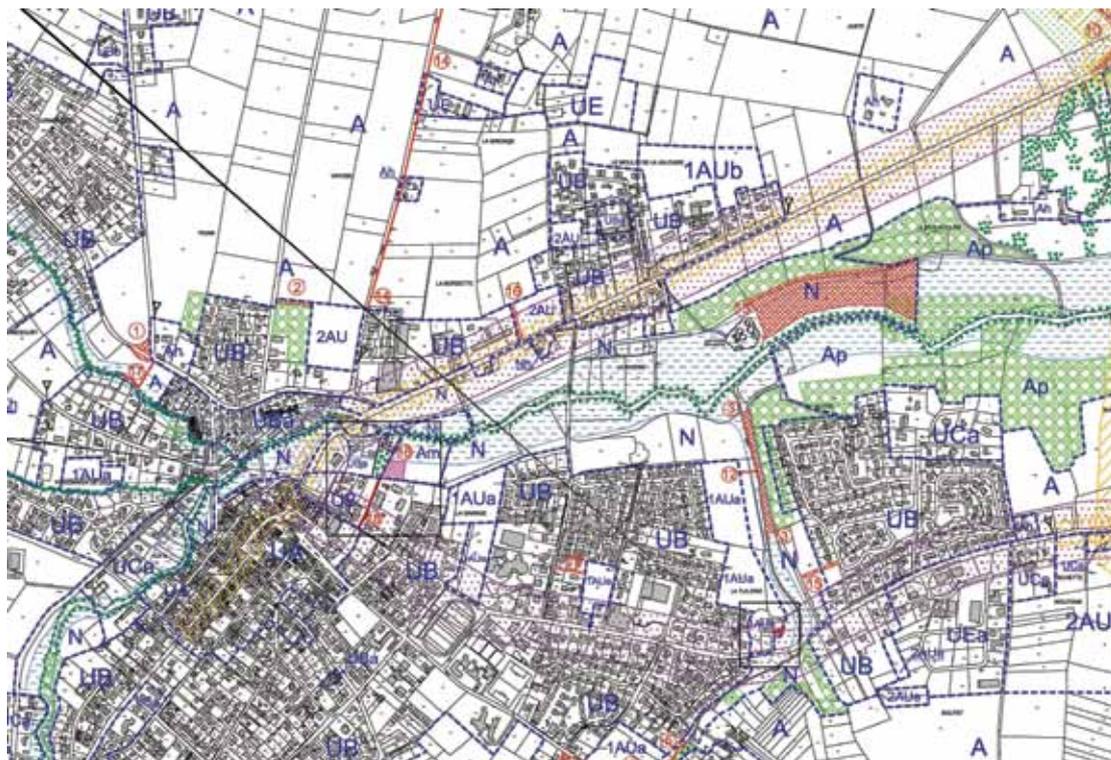
6 place Jean Moulin - 31470 Saint-Lys

Tél. 06 14 56 85 99

Mail : stlys.contact@lhabitat.fr

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal de Saint Lys a décidé d'engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dès novembre 2015. Cette mise en révision s'explique par la volonté de la commune de se mettre en compatibilité par rapport au cadre législatif (loi ALUR, Grenelle 2, etc.) et aux documents supra-communaux.



Une réflexion qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 années à venir

La commune est accompagnée du bureau d'études spécialisé Urbactis pour l'ensemble de cette démarche qui a débuté par un diagnostic complet de notre territoire portant sur l'environnement, la population, le logement, les déplacements, l'économie, les services... Ce travail préalable doit permettre de porter un projet de territoire cohérent et d'organiser un développement maîtrisé de l'urbanisation. Le diagnostic complet est disponible en consultation à l'accueil de la mairie.

L'étude menée a permis de construire le Projet d'Aménagement et de Développement

Durable (PADD). Ce document définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour guider le développement urbain dans les 10 années à venir.

SIX AXES PRINCIPAUX

Il s'articule autour de 6 axes principaux résumés ici :

1. Limiter l'étalement urbain et la consommation foncière pour préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers ;
2. Définir un cadre de vie urbain attractif et de qualité ;
3. Définir une offre de services et d'équipements d'infrastructures ;
4. Permettre un développement

économique renforcé ;

5. Préserver et mettre en valeur la richesse patrimoniale de la Commune ;
6. Inscrire l'avenir de la commune dans une dynamique supra communale complémentaire avec Fonsorbes.

Ce PADD, débattu par le conseil municipal lors de la séance du 25 janvier 2016, est disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Par la suite, le travail de traduction réglementaire a débuté et se poursuit encore à ce jour. Il consiste en la réalisation d'un plan de zonage

mis à jour en fonction des objectifs fixés par le PADD, du PLU en vigueur, des documents supra-communaux (SCOT, lois diverses, etc.). Chaque partie de ce zonage fera l'objet d'un règlement écrit spécifique pour prendre en compte toutes les particularités du territoire.

En parallèle, l'autorité environnementale a été saisie pour donner un avis sur le projet du PLU. Une fois cet avis rendu et le règlement finalisé, le Conseil Municipal de Saint Lys pourra arrêter le PLU et lancer l'enquête publique pendant laquelle l'ensemble des Saint-Lysiens pourra faire des propositions auprès du commissaire enquêteur. Suite à l'enquête et aux possibles modifications qui en découleront, le Conseil Municipal se réunira à nouveau pour approuver le PLU et le rendre ainsi officiel. L'approbation est à ce jour programmée pour le début d'année 2020.

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Enfin, dans le cadre de cette révision, la concertation avec les habitants va prendre un nouvel essor dans les prochains mois. Débutée dès la prescription du PLU en 2015, la concertation permet à chaque

personne de participer à la réflexion sur ce PLU grâce au registre disponible à l'accueil de la mairie. Des réunions publiques ont également été organisées en novembre 2015, décembre 2017 et décembre 2018 notamment, et conformément aux prescriptions initiales une réunion publique se tiendra avant l'arrêt du PLU.

En complément, les élus de la commune de Saint-Lys proposent deux outils complémentaires de concertations : « Les Ateliers thématiques » et « Les E-cahiers du PLU ».

Les « Ateliers Thématiques » prendront la forme de réunions avec différents acteurs du territoire : les agriculteurs, les grands propriétaires fonciers, les acteurs économiques et les porteurs de projet. Les dates de ces réunions seront annoncées prochainement.

Les « E-cahiers du PLU » correspondent à une consultation en ligne ouverte dès à présent pour une durée de 3 mois. Vous pouvez vous exprimer sur 4 grandes thématiques : Equipements et activités, Patrimoine bâti et naturel, Trames vertes et bleues, et Déplacement.

Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site de la commune à l'adresse : <https://saint-lys.fr/ville-de-saint-lys/vie-municipale/dialogue-citoyen/revision-du-plu-dialogue-citoyen/> pour venir donner votre avis !

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Si vous avez un projet de création, de transformation ou d'extension d'une construction, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et personnalisés d'architectes conseillers Tous les 3ème mercredi matin de chaque mois à partir de 9h00.

- Mercredi 17 avril 2019
- Mercredi 15 mai 2019
- Mercredi 19 juin 2019
- Mercredi 17 juillet 2019
- Mercredi 21 août 2019
- Mercredi 18 septembre 2019
- Mercredi 16 octobre 2019
- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 18 décembre 2019

CAUE

Maison de l'Habitat,
22 rue de la Louge - 31600 Muret
Sur rendez-vous : 05 62 73 73 62
caue@caue31.org -
www.agglo-muretain.fr



Une consultation en ligne est ouverte dès à présent sur le site internet de la commune

MÉDIATHÈQUE : 20 ANS DÉJÀ !!!

La médiathèque Albert-Camus, qui attire de nombreux Saint-Lysiens et habitants des communes proches, des plus petits aux plus grands, est le service public municipal le plus visité de la collectivité. Avec, en moyenne, 2600 adhérents et 32000 documents prêtés par an, cette structure intergénérationnelle connaît un succès grandissant d'année en année. Retour sur l'histoire d'un lieu incontournable de la ville.

À l'origine de ce projet, M. Jacques Troyes, maire de 1989 à 2001, avait mandaté M. Jack Degorce, conseiller municipal délégué, pour piloter la création d'une nouvelle médiathèque, épaulé par M. Bourdel, architecte et son assistante Mme Bras. Grâce à leurs pugnacités, Mmes Laye et West, déjà bibliothécaires bénévoles dans l'ancienne structure obtinrent le maximum des subventions possibles pour lancer cet important chantier dans les locaux de l'ancien collège (à l'origine, le groupe scolaire achevé en 1912). Ce fut un dossier long et laborieux mais, à force de persévérance et de motivation, la nouvelle médiathèque ouvrait ses portes au public en septembre 1998, et était officiellement inaugurée le 10 avril 1999, en présence de M. Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne, qui avait apporté une importante aide financière afin que ce projet soit mené à bien.

À noter qu'à la même époque, Saint-Lys Radio fermait ses portes. Son comité d'entreprise fit don de 3000 bouquins à la nouvelle médiathèque.

Aujourd'hui, la Médiathèque municipale continue de fonctionner grâce à la volonté politique de promouvoir la culture pour tous. Ainsi, le budget alloué à l'achat de livres, CD et abonnements à des revues, est en moyenne de 13000 € pour permettre le renouvellement des collections à hauteur de 10% par an. À noter que, chaque année, 300 nouveaux adhérents bénéficient de ce fond riche et varié.



La médiathèque : 2600 adhérents et 32000 documents prêtés par an

LES ANIMATIONS PROPOSÉES

Le Salon du livre

Depuis 1991, le service culturel communal organise le « Salon du livre » chaque troisième week-end du mois de novembre. Il y est décerné le « Prix de la ville de Saint-Lys » qui récompense un premier roman d'auteur installé dans la région Midi-Pyrénées, et désormais dans la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée. Depuis 2012, le « Prix Coup de Cœur Ados » récompense un auteur choisi par un jury de jeunes adolescents (entre 14 et 18 ans), lecteurs de la médiathèque. Le choix des auteurs est fait en amont par la bibliothécaire jeunesse de la médiathèque. Le jury est composé des bibliothécaires, des membres de l'association « Autour des Lettres » (partenaire du « Salon du livre ») et d'élus. Cette an-

née, le Salon aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 novembre, précédé par une semaine d'interventions d'auteurs en milieu scolaire.

Pour les écoles :

Les bibliothécaires reçoivent des élèves de primaire et de maternelle à des horaires qui leur sont spécifiquement réservés, hors accueil du grand public, sauf pendant les vacances scolaires. Ils proposent une sélection d'ouvrages choisis en fonction des projets pédagogiques des enseignantes. Une cinquantaine de classes sont accueillies par an. Pour développer ce partenariat, 55 enseignantes sont inscrites à titre professionnel.

La médiathèque aide également les classes de primaire qui participent au Prix littéraire national



Depuis 1991, le service culturel communal organise le « Salon du livre » chaque troisième week-end du mois de novembre

des «Incorruptibles» (<https://www.lesincos.com/>) à mettre en place les élections de leurs ouvrages préférés.

Pour les assistantes maternelles :

Des séances de contes pour les tout-petits, «Raconte-moi une histoire», sont proposées tous les mercredis à 10h en période scolaire. Ces séances sont animées par une conteuse bénévole. Les assistantes maternelles sont accueillies dans un espace spécialement aménagé avec coussins, théâtre de marionnettes, kamishibais,... Un coin cosy pour recevoir les bambins !



Monsieur Jack Degorce entouré de Mesdames Yveline West (à Gauche) et Jackie Laye (à droite), anciennes bibliothécaires



NOUVEAUTÉ 2019

Sur proposition des bibliothécaires, une boîte de retour des documents a été installée au début du mois de mars à l'extérieur de la médiathèque. Elle permet aux adhérents de déposer leurs documents en dehors des heures d'ouverture.

ADHÉSION À LA MÉDIATHÈQUE

Se munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone... pas de feuille d'impôt, de carte grise)
- d'une pièce d'identité

Tarif :

- Gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans
 - 6,00 €/an pour une personne de plus de 16 ans habitant la commune de Saint-Lys
 - 10,00 €/an et par famille (avec 2 adultes minimum pour les habitants de la commune de Saint-Lys
 - 10,00 €/an pour une personne de plus de 16 ans n'habitant pas la commune de Saint-Lys
 - 15,00 €/an et par famille (avec 2 adultes minimum) pour les personnes qui n'habitent pas la commune de Saint-Lys
- Avec la même adhésion, vous avez accès aux services de la médiathèque, de la médi@TIC et pouvez vous inscrire gratuitement à la médiathèque numérique (service du Conseil Départemental).

Horaires d'ouverture :

- Mardi : de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h
- Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- Jeudi et vendredi : de 16h à 18h après l'accueil des écoles
- Samedi : 10h à 12h30 (fermée le samedi en juillet et août)

Adresse :

1 bis, rue du Presbytère
31470 Saint-Lys
Téléphone : 05 62 23 76 05
Courriel :
mediatheque@saint-lys.fr

DES RADARS PÉDAGOGIQUES POUR SENSIBILISER LES CONDUCTEURS

La commune de Saint-Lys a décidé d'installer deux radars pédagogiques route de Saint-Clar. Ils seront en service courant avril.

Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner et affiche un message d'alerte si la vitesse est supérieure à celle autorisée.

Le radar pédagogique est là pour que les automobilistes prennent conscience que parfois, ils sont en infraction, encourent des risques et font courir un danger pour les usagers du domaine public, piétons, enfants, vélos.

Il est nécessaire de rappeler que le radar pédagogique n'a pas vocation à sanctionner l'usager qui ne respecterait pas la limitation. C'est un outil de prévention, simple d'utilisation et efficace pour réduire les accidents.

En plus d'être un outil de prévention, le radar pédagogique permet de réaliser des statistiques sur la circulation ; savoir combien de véhicules sont passés, à quelle vitesse et à quel moment.

Ces précieuses informations permettront d'analyser les comportements et les habitudes de conduite



Radar pédagogique avenue de la famille Lécharpe

pour, par la suite, mettre en place des actions d'amélioration de la sécurité.

UNE PARTICIPATION DU SDEHG

Grâce à la participation financière du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), correspondant à 50 % du coût d'achat et de pose du maté-

riel, la part restant à la charge de la commune est d'environ 1 500 € par radar.

La commune de Saint-Lys a pour sa part déjà installé deux autres radars pédagogiques, avenue de la famille Lécharpe et route de Lamasquère, qui sont opérationnels depuis la mi février, pour un coût total de 5000 € TTC.

TRISTES RECORDS !

En un mois d'activité, près de 65000 véhicules ont été contrôlés avenue Famille Lécharpe. Pour les conducteurs qui rentrent dans Saint-Lys, 37 % ne respectent pas la limitation de 70 km/h avec un triste record enregistré à 148 km/h.

Pour ceux qui sortent de Saint-Lys en direction du Gers, 51 % ne respectent pas la limitation avec un autre record enregistré à 158 km/h.

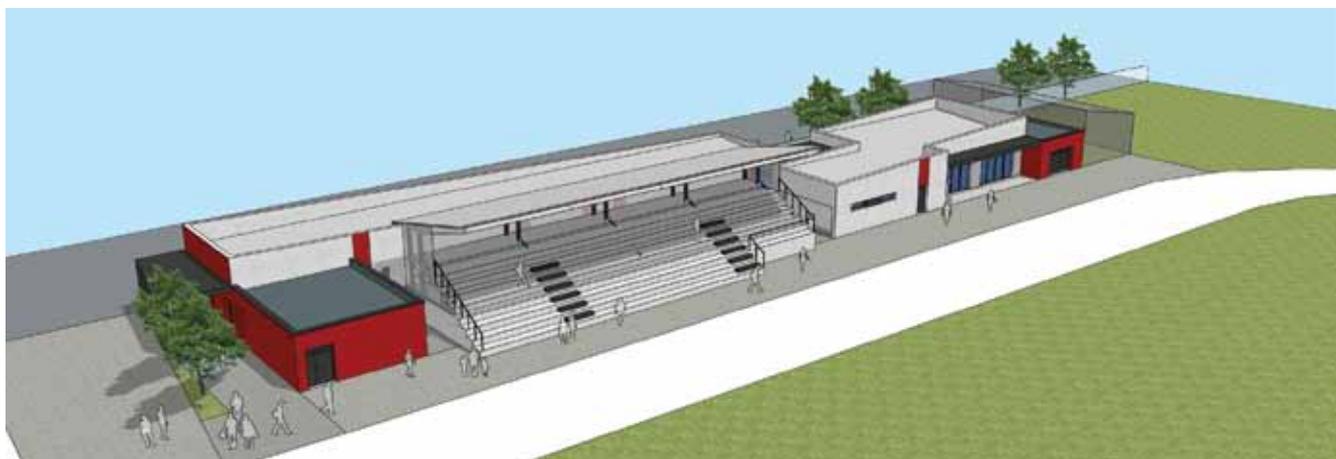
Pour tous les contrevenants la sanction risque d'être très lourde avec des retraits de permis possibles.

Un autre radar est implanté sur la route de Lamasquère en agglomération où la vitesse est limitée à 50 km/h. En un mois d'activité, 39 000 véhicules ont été contrôlés. 51 % des conducteur entrant dans Saint Lys ne respectent pas la vitesse avec un inconscient enregistré à 159 km/h et 74 % en sortant avec un record à 119 km/h. Fort de ces constats, la Police Municipale va renforcer les contrôles de vitesse.

RÉNOVATION DES TRIBUNES DU RUGBY : PREMIÈRES ESQUISSES

Pour rappel, les travaux de restructuration de la structure béton et de la charpente métallique des tribunes seront assortis d'une réorganisation du site et d'extensions qui porteront principalement sur :

- La création de 4 vestiaires avec douches et sanitaires associés
- La création de 2 vestiaires arbitres avec douches et sanitaires
- La création d'une infirmerie
- La restructuration des locaux de services (locaux de stockage sportif du club et des écoles, locaux techniques...)
- La requalification urbaine de l'entrée du stade et l'aménagement des abords.



PERMANENCES DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 31)

Le 4ème mardi du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Mardi 23 avril 2019, mardi 28 mai 2019, mardi 25 juin 2019 (Pas de permanences en juillet et août). Muret, la Turbine, rue de la Louge.

Sur rendez-vous : 05 62 22 46 22

La vocation de l'ADIL31 est d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier et fiscal pour acheter, construire, vendre, améliorer, rénover un logement : plans de financement, contrats avec les professionnels, dispositifs d'accès au droit, rapports locatifs, copropriété, impôts et fiscalité de l'immobilier, autorisation de construire, qualité de l'habitat. Le rôle de l'ADIL s'exerce en toute neutralité et objectivité.

ÉDUCATEUR SPORTIF

RETOUR EN IMAGE SUR ...

Les vacances scolaires d'hiver du 25 février au 01 mars



Body-Karaté



Escrime



Cirque



Roller à la Ramée

STAGE MULTISPORTS VACANCES DE PRINTEMPS pour les 8/14 ans, du 23 au 26 avril

Le matin pour les 8/10 ans, l'après-midi pour les 11/14 ans :

- Mardi 23 avril : speedminton et vokitball
- Mercredi 24 avril : sarbacanne et athlétisme
- Jeudi 25 avril : scratchball et rugby-flag
- Vendredi 26 avril : sortie golf ou escalade



Activités organisées et animées par Benjamin Santouil, éducateur sportif communal.
Nombre de places limité à 20 enfants par demi-journée.

Programme, règlement intérieur et dossier d'inscription disponibles en mairie ou sur :



- Le site de la mairie, onglet « vie pratique » / « culture et loisirs » / « animateur sportif » ;



- Facebook : éducateur sportif Saint-Lys.

CHÔMAGE : L'ALLOCATION D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI

Que vous ayez été salarié du privé ou du public et involontairement privé d'emploi, Service-public.fr vous explique dans quelles conditions vous pouvez bénéficier de l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) et pour quel montant.

L'ARE est un revenu de remplacement versé par Pôle emploi.

Les conditions d'attribution de cette allocation varient selon que vous avez été un salarié du privé ou un agent public et que vous avez moins ou plus de 53 ans.

Vous devez notamment :

- être privé involontairement d'emploi ;
- être inscrit à Pôle emploi ;
- justifier d'une période minimale de travail ;
- ne pas avoir atteint l'âge minimum légal de départ à la retraite, ni remplir les conditions de trimestres ou d'âge ouvrant droit à la

retraite à taux plein ;

- être physiquement apte à l'exercice d'un emploi ;
- résider en France.

Le montant brut journalier de l'ARE comprend :

- une partie fixe égale à 11,92 € ;
- une partie variable, égale à 40,4 % du salaire journalier de référence (SJR).

Cette somme ne peut pas être inférieure à 57 % et supérieure à 75 % du salaire journalier de référence.

La durée de versement de l'ARE dépend de votre durée d'affiliation lors des 28 derniers mois.

À savoir :

Pôle emploi met à votre disposition un simulateur qui vous permet de connaître le montant de vos allocations chômage.

Source / Service public.fr



L'AGENDA DU JARDINIER

- Au mois d'avril : commencer à semer les radis et les salades, planter les oignons
- Au mois de mai : Après les saints de glace, planter les tomates, aubergines, poivrons, haricots et les cucurbitacées. Pailler votre sol pour éviter les mauvaises herbes et conserver l'humidité.

SERVICES D'AIDE A LA PERSONNE

► PORTAGE DES REPAS

Livraison de repas à domicile assurée par un agent du CCAS, du lundi au vendredi.

Service destiné aux saint-lysiens de + de 60 ans, aux personnes malades ou en incapacité temporaire.

Offre de qualité proposant une alimentation saine et de qualité :

Des menus équilibrés et de saison validés par une diététicienne et des produits frais et locaux, préparés par les cuisiniers de la société ANSAMBLE.

Renseignements et inscriptions au CCAS.

► NAVETTE COMMUNALE

Mise à disposition d'un service de transport à la demande pour les saint-lysiens sans moyen de locomotion. Déplacements dans Saint-Lys, sur demande aux jours et horaires suivants :

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h.

Possibilité d'élargir les plages horaires sur demande (marché, foyer,...), les mardi et jeudi de 10h30 à 12h.

Renseignements et inscriptions au CCAS.



LE BUDGET PARTICIPATIF EN 5 ÉTAPES

En 2019, la commune de Saint-Lys a choisi de réserver 20 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des habitants.

Au travers du budget participatif, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

Un comité de pilotage, composé d'élus, de techniciens et de membres du Conseil de Sages, assurera l'organisation et le suivi de ce projet participatif.

Présentation des grandes étapes du budget participatif :



1 Je propose un projet

Quel type de projet proposer ?

Un projet est recevable s'il remplit l'ensemble des critères suivants :

- Être localisé sur le territoire de la commune de Saint-Lys ;
- Présenter un intérêt général ;
- Agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie ;
- Porter sur le domaine public communal ;
- Relever des compétences de la commune, qui conserve la maîtrise d'œuvre du projet ;
- Que l'enveloppe prévisionnelle du projet ne dépasse pas 20 000 € ;
- Être suffisamment précis pour être étudié techniquement, juridiquement et financièrement ;
- Ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire ;
- Ne pas être en cours d'étude ou d'exécution.

5 Réal

A quelle date déposer le projet ?

Les projets doivent être déposés avant le 30 juin 2019

Qui peut déposer un projet ?

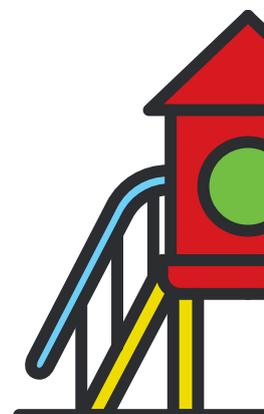
Tout habitant Saint-Lysien âgé de plus de 15 ans sans condition de nationalité. Le projet peut-être issu d'un travail individuel ou collectif (groupement de particuliers, association, Conseils de quartier...).

Comment proposer un projet ?

En complétant une fiche projet, disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune (www.saint-lys.fr).

La fiche dûment renseignée peut être déposée à l'accueil de la mairie ou envoyée via le site internet de la commune.

Des ateliers d'aide à la rédaction de projets pourront être organisés afin de soutenir les porteurs de projets qui le souhaitent.

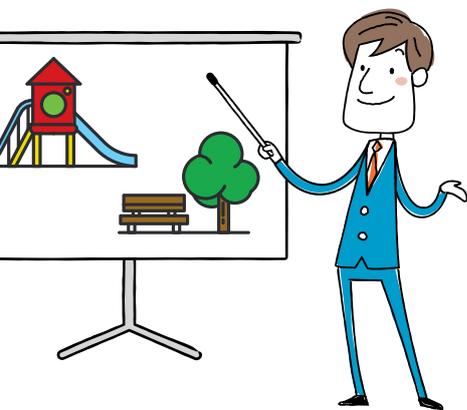


La commun
les projets re

2 Mon projet est étudié

Une fois déposée, que devient ma proposition de projet ?

Le comité de pilotage vérifie la recevabilité du projet.
Les services municipaux étudient la faisabilité technique, juridique et financière du projet.
Le porteur de projet peut-être contacté afin de préciser ou ajuster son dossier.
Une liste des projets retenus et soumis au vote est rédigée.



3 Présentation aux habitants des projets retenus

En novembre 2019, les projets retenus seront présentés aux Saint-Lysiens lors d'une réunion publique.

Les projets seront également consultables sur le site internet de la commune et présentés dans le magazine communal.

Finalisation des projets

On se fixe pour objectif de réaliser les projets retenus dans un délai de 18 mois.



4 Je vote pour mon projet préféré

Quand voter ?

En novembre 2019, les Saint-Lysiens seront invités à voter pour leur projet favori.

Qui peut voter ?

Tous les habitants de Saint-Lys âgés de plus de 15 ans, sans condition de nationalité.

Comment voter ?

Il est possible de voter via le site internet de la commune ou de déposer son bulletin dans une urne à l'accueil de la mairie. Une personne ne peut voter qu'une seule fois pour un projet.

Les projets ayant obtenu le plus de votes sont successivement retenus, jusqu'à épuisement de l'enveloppe allouée. A l'issue du vote, les projets lauréats sont proclamés et communiqués à la population. Le Conseil municipal prend acte et délibère.



PEAU NEUVE POUR LES FLORALYS !

Pour marquer la 25ème édition des Floralys, il fallait que cette initiative, très prisée des Saint-Lysiens, innove. C'est chose faite cette année avec un nouveau lieu et de nouveaux stands, pour « préserver et valoriser » notre environnement.



Cette année, les Floralys se dérouleront en centre-ville, autour de la halle

PARTICIPONS TOUS À L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

À l'occasion des Floralys, la Ville souhaite inciter les Saint-Lysiens à prendre part au concours Ville et village fleuris. Il récompense des communes et des particuliers qui participent à l'aménagement d'espaces fleuris dans les espaces urbains. En 2018, grâce à son travail au quotidien, le service Espaces verts a remporté le diplôme d'honneur décerné par le Comité départemental de Haute-Garonne.

L'objectif est qu'en 2019, les saint-Lysiens soient nombreux à participer (Inscription à l'accueil de la mairie). La seule obligation est que votre jardin ou votre balcon soit visible de la rue, facile !

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Ville offre des sachets de graines de fleurs sur les stands tenus par des services municipaux durant le week-end.

Tous ensemble, nous allons rendre Saint-Lys encore plus belle !

*Les ateliers de compositions florales sont gratuits sur inscription

Cette année, c'est en plein centre-ville qu'une trentaine d'exposants va prendre part à la fête. Installés autour et sous la halle, ils proposeront : plantes succulentes, plants bio, arbustes, plantes vivaces, plantes aromatiques, fleurs en tout genre...mais aussi des décorations de jardin en fer forgé, de la coutellerie (serpette, griffoirs), des composts en sac, bref tout pour s'occuper de son jardin ou son balcon !

La volonté étant que les exposants proposent des produits qui préservent et/ou valorisent notre environnement. Ainsi, tous déploieront leurs talents et savoir-faire pour conseiller au mieux les visiteurs.

Au milieu de ce « jardin extraordinaire » déambuleront les jardiniers du dimanche, les amoureux des fleurs, toutes celles et ceux qui aiment la Nature qu'ils soient petits ou grands. En effet, pour cette édition spéciale, plusieurs stands seront également proposés par les services municipaux et des partenaires de la ville.

Ainsi, vous pourrez construire une œuvre végétale collective, planter des graines de haricots dans des contenants insolites, repartir avec des gambusies (poisson-moustiques) qui vous débarrasseront des moustiques cet été, jouer à des quizz sur la réduction et le recyclage des déchets ou encore apprendre à réaliser des compositions florales...et tout cela gratuitement !*



Remise des prix du concours des villes et villages fleuris 2018 de Haute-Garonne

LES ESPACES VERTS

Rattaché à la direction des Services techniques, le service Espaces verts œuvre au quotidien pour offrir aux Saint-Lysiens un cadre de vie agréable

► Effectifs : 7 agents et 1 responsable



► 2430 espèces plantées dans les massifs



► 900 arbres, arbustes et vivaces réutilisés pour des décorations temporaires



► 117 espèces multipliées par le service pour réduire les coûts



UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Vêtus de vert et jaune, vous pouvez les croiser en train de s'affairer autour d'une jardinière, sur un rond-point ou à la Coulée verte. Effectivement, se sont des agents du terrain qui sillonnent notre ville pour la rendre plus belle.

En plus du travail visible dans les rues de la ville, l'équipe participe à différentes manifestations de la ville. Les agents font preuve d'ori-

ginalité et de goût en proposant des compositions florales adaptées aux circonstances. Lors des vœux de M. le maire leur créations avaient largement été saluées.

À noter, l'engagement dans la gestion environnementale et qualité de l'espace public avec des actions en faveur du développement durable, en veillant au respect de la biodiversité, en n'utilisant aucun pesticides (bien avant que la réglementation ne l'impose) ... bref un service qui préserve et valorise notre environnement !

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la ville de Saint-Lys souhaite permettre aux habitants qui ne possèdent pas de jardin, de pouvoir recycler leurs déchets via le compostage.

À titre expérimental,

des composteurs collectifs ont été installés rue de Bigorre, près des logements collectifs. La ville finance le matériel (composteur, bio-seau, griffe), accompagne les participants durant la première année, ajoute du structurant (pour compléter les apports de cuisine) et offre la jouissance du compost obtenu aux participants. Les seules contreparties : apporter au composteur uniquement des déchets de cuisine, de la matière sèche à chaque dépôt et participer au bon fonctionnement de l'aire de compostage.

Les déchets pouvant être compostés représentent presque la moitié de nos déchets ménagers. Autant les revaloriser sur site ! Ce compost pourra ensuite servir de fertilisant pour les balconnières et ainsi embellir le cadre de vie des jardiniers en herbe.

Pour plus d'information : accueil@saint-lys.fr

La ville vient de lancer une opération de mise à disposition de composteurs collectifs.



MAISON DES JEUNES, DE LA CULTURE ET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Le mois de février fut riche humainement pour la MJC désormais devenue la Maison des Jeunes, de la Culture et d'Animation de la Vie Sociale.

Derrière ce nom : deux bonnes années de travail en étroite collaboration avec la Mairie et la Caf ; deux bonnes années avec les bénévoles de la MJC et les acteurs du Centre d'Animation et de la Vie Sociale. Deux bonnes années parce qu'elles auront permis de créer du Bon Sens et du Bien Commun.

Imaginez un projet d'éducation populaire et d'intérêt général. Imaginez ses dimensions : sociale, culturelle, citoyenne, éducative. Imaginez que ce projet encourage la pratique inter-associative, qu'il souhaite accueillir les habitants et tenir compte du mieux possible de leurs attentes, de leurs besoins, de leur participation, de leur diversité et de leur richesse. Si vous imagi-

nez tout cela avec nous, et bien vous êtes au début de cette histoire à construire, ensemble.

Les conditions d'émergence du projet sont réunies. Le premier programme vient de sortir ; 150 personnes adhérentes ont validé de leurs votes et de leurs procurations (AG extraordinaires des 1er et 15 février) une adhésion et un bulletin d'adhésion unique à 10€ par famille ; ces deux AGE ont aussi permis de voter les modifications de statuts de l'association qui permettront d'animer au mieux et d'accompagner le projet (Conseil d'Administration, Conseil des Usagers, Conseil des Partenaires et différents collègues)

Le conseil d'administration du 22

février est venu confirmer l'existence d'une gouvernance où l'habitant joue une place importante avec 15 administrateurs/trices ; ce même CA est venu approuver le dépôt du Contrat Projet L'Escalys auprès de la CAF qui viendra participer à l'animation collective du projet site L'Escalys, ce bâtiment municipal et d'intérêt général.

L'équipe de L'Escalys réunie au 1 rue des Glycines vous y accueille (en attendant d'entrer dans les nouveaux locaux). Vous pouvez nous rendre visite sur place ou sur le site internet de l'association (qui sera transformé d'ici septembre) pour prendre connaissance des projets, statuts, programmes, informations, et de la vie de l'association et des acteurs de la ville.

UNE PALETTE D'ACTIVITÉS VARIÉES POUR DES VACANCES VITAMINÉES !!!

Lucas et Anne-Flo, les animateurs jeunesse de la Maison des Jeunes, de la Culture et d'Animation de la Vie Sociale ont proposé un programme haut en couleur pour les vacances d'hivers : séjour neige, citoyenneté et stage photos !

7 jeunes ont pu partir pendant 4 jours dans le Luchonnais pour faire le plein d'émotions et de souvenirs. Une semaine rythmée d'activités et de sorties en tout genre...luge, patinoire, snake-gliss, speed challenge au Mourtis, visite de la centrale hydroélectrique, détente dans les eaux chaudes des thermes, sans oublier les veillées et resto !

Pendant que certains étaient à la neige, d'autres se sont glissés dans la peau d'un chef d'Etat à l'ONU !! Avec pour thématique la citoyenneté et avec l'intervention de l'association l'École des Droits de l'Homme, les jeunes ont pu, pendant toute une journée, participer à plusieurs petits jeux ludiques et pédagogiques autour des droits des enfants et de leur éducation. Balades et participation à la confection des chars du carnaval avec le comité des fêtes étaient également au menu. La semaine s'est terminée avec l'association Tohu-Bohu collectif qui a proposé aux jeunes un texte écrit par Eric Durnez (auteur belge) qui illustre une problématique liée au rapport entre adolescent et adulte. Les jeunes se sont fait un plaisir de jouer leurs scènes devant leurs parents attentifs et curieux... avant de déguster le buffet qu'ils avaient préparé toute la journée.



DES SAINT-LYSIENS EN BALADE À TOULOUSE !



Mardi 25 février, une joyeuse équipe de Saint-Lysiens et de Saint-Lysiennes est partie en balade à Toulouse accompagnée des animatrices de l'Escalys.

En route pour le Musée Saint-Raymond, à la découverte de l'histoire antique de Toulouse, nous avons pris le métro à Basso-Cambo pour arriver au Capitole et longer les rues pavées de la ville rose.

Un petit tour dans la Basilique Saint Sernin avant de nous plonger dans la civilisation antique toulousaine et de découvrir (entre autres) que les romains se brosaient les dents avec des coquilles d'œufs écrasées ! Le beau soleil qui brillait ce jour-là nous a permis de pique niquer au parc de Compans Caffarelli et d'admirer les carpes du jardin japonais... !

A refaire !

DES ACTIVITÉS À FAIRE EN FAMILLE

Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires), les animatrices de l'Escalys proposent des ateliers ou des sorties à faire en famille. Ces moments sont l'occasion pour les enfants de partager un moment de découverte, de complicité et de plaisir avec leurs parents ! Ils permettent également de rencontrer d'autres habitants de la ville en participant à des activités ludiques. Pour connaître le programme des activités n'hésitez pas à pousser la porte de l'Escalys, vous pouvez également vous inscrire à la newsletter sur le site internet : www.mjc-saintlys.fr



LES ATELIERS DE CUISINE

Des ateliers de cuisine ont lieu le vendredi de 9h30 à 13h30 une fois par mois. C'est prendre un moment de plaisir à partager ses savoir-faire en matière de cuisine en préparant un repas que l'on dégustera tous ensemble.

Des plats qui nous font voyager dans le monde entier et qui nous ouvrent vers d'autres cultures et mentalités. En février, un repas crêpes nous a fait passer par l'Asie avec au menu des crêpes asiatiques, après une escale en France pour un gratin de crêpes au poisson, puis nous sommes repartis pour le Maghreb où nous attendaient de délicieuses crêpes 1000 Troues arrosées de miel. Si vous souhaitez prendre un temps pour vous et partager un moment pour tous qui associe convivialité et créativité, bienvenue à L'Escalys !

LES ATELIERS CRÉATIFS DE FATI

Tous les jeudis de 14h à 17h (hors vacances scolaires) ont lieu des ateliers pour adultes axés sur le créatif.

Ils ont pour but de favoriser l'échange avec d'autres personnes dans une atmosphère conviviale, en toute simplicité et dans le respect de chacun tout en s'initiant à différentes techniques de couture ou de loisirs créatifs.

Les adhérents ont proposé de faire ensemble de Janvier à Février un sac façon « Vanessa Bruno » dont voici quelques exemples. (Voir photos). Une suite sera donnée en Avril pour utiliser les chutes de leurs tissus avec la réalisation de portefeuille, porte-monnaie et/ ou porte-lunettes.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élus du conseil municipal des jeunes ont rencontrés, lors de la séance plénière du 30 mars, les élus municipaux adultes. Ils ont profités de ce temps pour faire un point sur les rendez-vous de la jeunesse.

Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes élus rencontrent les ados de la commune par le biais de débats et de jeux citoyens. Une thématique est définie chaque mois et la parole est accordée autour de ce thème. Les débats ont lieu les premiers mardis du mois au collège entre 16h et 17h. Lors de cette rencontre, les collégiens se retrouvent autour d'un goûter tout en visionnant une vidéo en lien avec le thème du mois. Suite au visionnage, la « Battle » d'argumentation commence dans le respect des 4 règles d'or :

- Le but n'est pas de tomber d'accord, mais de garder l'esprit ouvert
- Chacun a le droit d'avoir son opinion, la Tolérance est de rigueur !
- Laisser parler tous ceux qui ont envie de s'exprimer sans leur couper la parole

-Ce n'est pas parce que l'on pense pas comme la majorité du groupe que l'on a tort

En fin de mois les jeunes élus se retrouvent au #58 (espace jeune de la Maison des Jeunes, de la Culture et d'Animation de la Vie Sociale) pour proposer une animation relative au thème et au débat.

Les prochaines dates :

La discrimination : Débat le mardi 2 et mercredi 17 avril

L'environnement & la nature : Débat le 7 et mercredi 29 Mai

Les jeunes conseillers ont annoncé également leur envie et motivation sur les futurs projets. Après avoir participé à l'élaboration d'un char pour le carnaval avec le comité des fêtes, ils souhaiteraient aller visiter la cuisine centrale de Eaunes et faire un court reportage audio (podcast) suite à leur visite. Ce projet devrait avoir lieu pendant les vacances de printemps.

En parallèle, les jeunes aimeraient



cette année se mobiliser autour de la question de l'environnement et de la solidarité. Ils souhaiteraient, entre autre, lancer une action autour du nettoyage de la ville en partenariat avec le Conseil des Sages. Une date est retenue pour cet événement : le mercredi 5 juin ! Les jeunes invitent tous acteurs de la ville intéressés par la question de l'environnement à se rapprocher d'Anneflo (animatrice) au 05.62.14.06.61

CAFÉ LITTÉRAIRE

Depuis février 2013, notre groupe de lectrices se retrouve un après-midi, le 1er lundi de chaque mois précisément, pour partager des lectures (livres, articles de presse, poèmes ...), autour d'un goûter.

Chaque lectrice qui le souhaite présente une lecture qu'elle a particulièrement appréciée (biographie de l'auteur, résumé de l'histoire, lecture de quelques passages, réflexions personnelles...). Ces moments de partage et de détente permettent de réunir des personnes de tous âges et de tous horizons, de découvrir des auteurs, des ouvrages et de débattre sur différents sujets actuels ou historiques.

Nous recevons également des auteurs de la région Occitanie, invités au Salon du Livre de Saint-Lys, qui ont la gentillesse d'accepter notre invitation. Ces différentes rencontres sont très riches sur le plan humain, sur le plan historique et sur le plan technique de l'écriture ; les auteurs comme les lectrices apprécient beaucoup ces moments privilégiés d'échanges.

Par ailleurs, dans le cadre du rapprochement de la Maison des Jeunes et de la Culture et du Centre d'Animation de la Vie Sociale, il nous a paru évident de faire participer des collégiens (qui le souhaitent), à notre «Café littéraire». C'est donc le mercredi 13 février 2019 que nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la première fois, trois jeunes collégiennes de 6è et 5è. Elles nous ont fait découvrir leur univers au travers de romans fantastiques.

Cette rencontre intergénérationnelle a suscité des échanges riches et animés. Toutes les participantes en redemandent ... nous réitérerons donc l'expérience un mercredi par mois, selon les disponibilités.

Enfin, nous rappelons que le «café littéraire» est ouvert à toute personne qu'elle soit lectrice ou non.

ART CULTURE ET PATRIMOINE

FERMALYS :

Pour la 7e année consécutive, Art Culture et Patrimoine organise le 1er mai, salle de la Gravette, le salon des producteurs fermiers « Fermalys » ; de nombreux exposants que vous connaissez déjà et dont vous appréciez les produits, seront au rendez-vous, ainsi que de nouveaux producteurs qui vous feront découvrir des nouveautés originales autour de la noix du Périgord ou du raisin chasselas et autres surprises, ainsi que vins de Fronton, jus de fruits variés, cosmétiques et savons bio, etc... Venez nombreux à la rencontre de nos producteurs régionaux, le meilleur accueil vous sera réservé dans la convivialité, avec restauration, bar, et crêpes sur place.



Fermalys : le salon des producteurs fermiers régionaux

SCRABBLE :

Notre section scrabble compte actuellement 26 adhérents ; chaque membre est de facto affilié à la FFSC (Fédération Française de Scrabble) moyennant une cotisation annuelle.

Nous ne pratiquons pas le scrabble classique mais le « duplicate ». Ce jeu élimine le facteur chance puisqu'à chaque tirage annoncé par l'arbitre, tous les joueurs prennent les mêmes lettres, puis à l'issue des 3 minutes, chacun marque les points correspondant au mot qu'il a trouvé.

Nous nous réunissons à la salle Libiet de Saint-Lys, les mardi, vendredi et samedi après-midi à partir de 14 heures dans une ambiance



conviviale. Certains joueurs participent, selon leurs envies, à des rencontres organisées par la FFSC. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous proposons une journée « portes ouvertes » dont la date reste à fixer, pour une démonstration /initiation à l'attention de tout public, et éventuellement une démonstration de « duplicate » lors de la journée du jeu du samedi 29 juin.

Les articles des pages 21 à 25 ont été rédigés par des associations. Leurs contenus ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

SECOURS CATHOLIQUE

Un très grand merci aux donateurs, bénévoles et directeur du magasin Intermarché de Saint Lys, qui, lors de la collecte alimentaire des 15 et 16 février, ont été très généreux. Sans ces différents acteurs, rien n'aurait été possible.

Le stock est renouvelé. C'est réconfortant car le Secours Catholique peut désormais agir efficacement pendant un an. En effet, les denrées et les produits collectés sont donnés sous forme de colis aux personnes démunies.

Quarante familles (75 personnes) en situation précaire retrouvent un peu d'espoir grâce à cette précieuse aide ponctuelle.

Le Secours Catholique remercie tous les intervenants chaleureusement.

CLUB NOUS LES FEMMES

Le Club Nous les Femmes organise un vide atelier le mercredi 10 avril 2019 de 15 à 17 heures. Il vous propose ses réalisations (coussins, décoration, doudous, cartes d'anniversaire, etc...)

Les prix sont attractifs.

Merci de prendre contact :

06 31 65 30 28 ou 06 95 37 11 01

Au 1, rue de Glycines à Saint Lys.

L'ASSOCIATION DES JARDINS PARTAGÉS

L'association des jardins partagés du Lys a été créée en 2013 par les jardiniers qui disposaient alors d'une parcelle, mise à disposition par la municipalité (CCAS). L'ensemble du site, d'une trentaine de parcelles d'environ 100 m² chacune, est géré par le CCAS de St Lys. Ce sont près de 50 adhérents qui font partie de l'association. L'adhésion est ouverte à tous jardiniers ou non.



Les jardins partagés : une trentaine de parcelles d'environ 100 m² chacune au coeur de la coulée verte

OBJECTIF

Cette association a pour objet de permettre aux jardiniers :

- De pratiquer le jardinage dans un cadre collectif,
- De favoriser le lien social, la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle en étant un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

- De mettre en place des dynamiques collectives,
- D'apprendre à jardiner ensemble, de favoriser les contacts,

L'association a également une réelle volonté d'apporter sa contribution à la vie sociale Saint-Lysienne.

NOS PRINCIPALES ANIMATIONS ET ACTIONS

- Organisation d'une journée "vide-jardins".
- Organisation d'un repas châtaigne en novembre.
- Publication d'articles dans la revue municipale.
- Participation à l'entretien du site
- Chaque année nous contribuons à

l'embellissement du site par la réalisation d'un décor qui donne lieu à une visite du jury du concours des villages fleuris.

Notre prochain Rendez-vous : VIDE JARDIN le samedi 4 mai de 9h à 17h ... Venez nombreux.

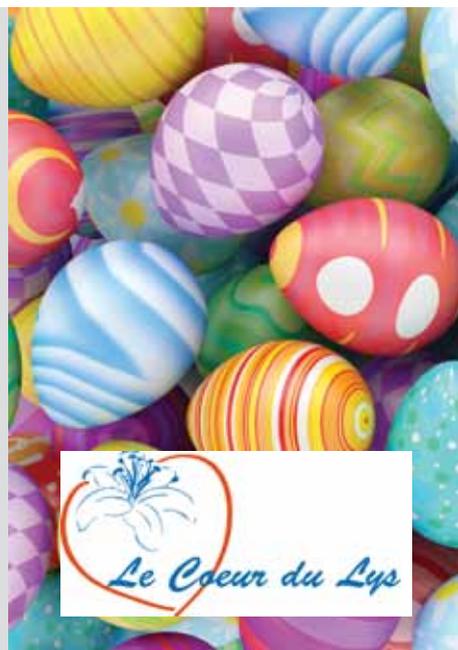
LA CHASSE AUX ŒUFS DES COMMERÇANTS

L'association des commerçants, artisans, libéraux de Saint-Lys «Le cœur du Lys» vous invite TOUS à la grande chasse aux œufs de Saint-Lys le samedi 20 avril de 9h30 à 12h30. Armez-vous de vos jambes (ce n'est pas qu'en centre-ville!) et de votre plus fort cerveau pour résoudre les énigmes qu'on vous a préparées !!!

Ouvert à tous.

Pour trouver le lieu où récupérer votre feuille d'énigmes dès 9h30, il vous faudra tout d'abord résoudre cette charade:

- Mon 1er est la première lettre de l'alphabet.
- Mon 2nd est un article défini (singulier masculin)
- Mon tout est un très joli lieu de Saint-Lys magnifiquement illuminé à Noël et qui permet à tous de se réunir à l'abri !



SLO GYM VOLONTAIRE

ON FAIT BOUGER VOS ENFANTS DE 9 MOIS À 17 ANS !

Il n'est pas toujours évident de trouver une activité sportive adaptée aux enfants. Notre association vous propose des cours dès l'âge de 9 mois (avec accompagnateur) jusqu'aux ados.

Destinée aux filles et garçons, la gymnastique a pour objectif de développer les capacités physiques et motrices des enfants en respectant leur rythme. Au sein de notre club, les animateurs professionnels les font évoluer grâce à des jeux, comptines et parcours moteurs pour les plus jeunes, favorisant l'autonomie et la communication. Pour les plus grands, les cours sont basés sur des jeux d'expression et la découverte des différentes facettes de ce sport pour construire son image et ses relations aux autres.

A la fin de chaque année, lors de notre soirée spectacle, nos jeunes

adhérents enchaînent avec fierté les exercices et chorégraphies répétés pendant des semaines, devant un public conquis. Dans des costumes confectionnés par les doigts de fée de notre couturière bénévole, ils évoluent sur la scène de la Gravette pour la plus grande fierté de leurs familles et de leurs animateurs très impliqués.

Alors venez nombreux les découvrir le vendredi 7 juin 2019 à 20h00 à la Gravette (entrée adulte 4€) pour une belle soirée dans un décor qui sera cette année très « parisien » !

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site internet www.slogv.com, et notre page facebook <https://www.facebook.com/slogv31/contact@slogv.com> ou par téléphone au 06.63.59.06.75.

ASSOCIATION ADPSL ALTERNALYS

Bonjour à tous !

On entend parler de beaucoup de choses en ce moment côté climat, écologie, empreinte carbone, zéro déchet, slow living, surconsommation, fin de la biodiversité, fin du monde... Ça brasse pas mal, et ça devient difficile de s'y retrouver. Mais si ça vous interpelle et que vous avez envie d'en parler, de partager des ateliers ZD avec nous, ou d'autres choses encore, on sera là tous les premiers samedis du mois !

«Nous», c'est groupe de personnes avec des profils différents (des militants, un docteur, une élèveuse, un forestier, un maître d'école, des mamans...) et plein d'idées pour vivre différemment. On s'appelle ADPSL Alternalys. On vous attend ! Notre programme des deux prochains mois :

6-7 avril : présence avec un stand aux Floralys

4 mai à 15h : « Jeu de Piste » à la Coulée Verte

LES TROUBALOURS

La troupe de théâtre « Les Troubalours » a donné sa première représentation à Saint-Lys en 1990. Depuis 2004 nous sommes affiliés à la FNCTA (fédération des compagnies de théâtre et d'animations). À la rentrée 2013 nous avons créé un atelier enfants qui donne une représentation en fin de saison, trois de ces jeunes ont « migré » cette année chez les adultes.

Au terme de chaque année très studieuse, nous proposons un spectacle : des comédies pour vous distraire, vous faire sourire, rire et oublier, le temps d'une soirée, les soucis du quotidien.

Nous sommes invités régulièrement par des communes voisines. Cette année ce sera le 11 mai à Bonrepos/Aussonnelle, le 29 juin à Bragayrac. En attendant d'autres propositions nous sommes heureux de nous produire le 25 mai à la Gravette à Saint-Lys.

« Les Troubalours » présentent : « Ciel, mon diamant » d'Eric Beauvillain. Samedi 25 mai à 21h - Salle de la Gravette.



TRÈS BEAU SUCCÈS POUR LA RANDONNÉE PORTES-OUVERTES DU SLO-VÉLOCLUB

Le SLO-VéloClub a organisé cette année une randonnée gratuite ouverte à tous dans le cadre des portes-ouvertes afin de partager le fonctionnement convivial du club.

Une quarantaine de personnes, réparties entre la randonnée cyclo ou les 2 randonnées VTT, se sont donc réunies sur le parking d'Intermarché, sponsor du Vélo Club de Saint-Lys pour cette sortie découverte.

Le soleil était du rendez-vous ce qui a permis de rouler dans des conditions idéales avec des chemins très roulants et sans partie humide.

Deux circuits VTT de 22km et de 32 km étaient proposés ainsi qu'un circuit cyclo de 50km.

À l'arrivée, un ravitaillement, proposé par Intermarché, a permis à tous les participants d'échanger avec les membres du club.

Tous les cyclistes ont apprécié et, certains d'entre eux ont montré un certain intérêt à rejoindre le Vélo Club.



Une quarantaine de cyclistes se sont retrouvés sur le parking d'Intermarché, sponsor du club

Le VéloClub tient à remercier tous les participants, les adhérents, ainsi que le magasin Intermarché.

Pour tous renseignements sur le

SLO-Vélo-Club, visitez le site internet <http://sloveloclub.e-monsite.com/>, <https://www.facebook.com/saintlys.veloclub.7>, ou contacter Jackie ROYER au 06 45 10 16 90.

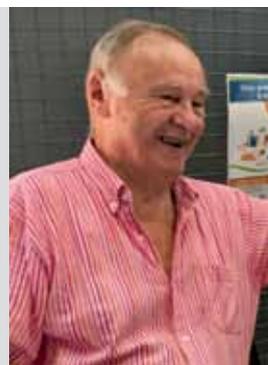
JEAN TOUZEAU NOUS A QUITTES

Une page vient de se tourner à Entraide Partage Travail et Travail Partage. Président depuis plus de 20 ans des 2 associations, Jean Touzeau s'est éteint le 4 mars dernier à l'aube de ses 90 ans.

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Cette définition du bénévolat prend tout son sens quand on pense à l'engagement qui a été celui de Mr Touzeau. Car, durant ces 20 ans, il a été à l'origine de nombreuses évolutions.

Lorsqu'il a pris son poste de président bénévole en 1998, les associations fonctionnaient avec des bénévoles et 2 salariées permanentes. Au fil des années Jean Touzeau a impulsé une dynamique. A ce jour, les 8 permanentes sont toutes embauchées en CDI.

Salariés, partenaires, clients qui ont connu Mr Touzeau se souviendront longtemps de son engagement au service de l'association. Tous garderont en mémoire son dynamisme, son sens du service et son envie d'aller de l'avant. On se souviendra aussi de son exigence professionnelle et de son charisme. Car il était, comme on dit « un homme qui en impose » qui savait aussi faire preuve d'humour et d'espièglerie. Adieu Monsieur Touzeau, et MERCI !



SORTIR À SAINT-LYS

AVRIL

Samedi 6 et dimanche 7 avril de 9h à 18h30

Floralys

Foire aux fleurs, plantes, décoration, outillage...

Autour de la halle

Organisé par la mairie

Samedis 6 et 20 avril

Lâcher de truites

Lacs Saint-Lys et Fontenilles

Organisé par l'AAPPMA

Lundi 8 avril à 11h

Inauguration de la borne électrique de recharge de véhicules

Parking du Maquis de Saint-Lys

Mercredi 10 avril de 15h à 17h

Vide atelier

Rue des Glycines

Organisé par le Club Nous les Femmes

Samedi 13 avril à 20h30

Loto

Espace Gravette

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Du dimanche 14 avril à 14h au lundi 15 avril à 12h

Radio Maritime Day

Démonstration liaison radio et visite commentée du site de Génibrat (Fontenilles)

Organisé par l'Amicale radiomarine Saint-Lys

Samedi 20 avril de 9h30 à 12h30

Chasse aux œufs des commerçants

RDV sous la halle

Organisé par l'association des commerçants, artisans, libéraux

Mardi 23 avril de 9h à 12h

Chasse aux œufs de pâques

Centre ville – Marché de plein vent

Organisé par la mairie

MAI

Mercredi 1 mai de 9h30 à 18h

Fermalys

Salon de producteurs

Espace Gravette

Organisé par Art Culture et Patrimoine

Samedi 4 mai à 15h00

Jeu de piste

Coulée verte

Organisé par l'association Alternalys

Samedi 4 mai de 9h00 à 17h00

Vide jardin

Jardins partagés – Coulée verte

Organisé par l'association des

Jardins partagés

Dimanche 5 mai de 7h30 à 12h30

Concours de pêche à la truite

Lac de Saint-Lys

Organisé par l'AAPPMA

Dimanche 10 mai

Soirée musiques de films

Les élèves de l'école chanteront, joueront de la guitare, du piano.

Espace Gravette

Organisé par l'association Station

Guitare

Dimanche 12 mai

Vide grenier des écoles

Organisé par ASPAREL

Samedi 18 mai

Festival de magie

Espace Gravette

Organisé Par l'Association Envol

Dimanche 19 mai de 8h30 à 12h00

Initiation à la pêche pour les enfants

Lac de Saint-Lys

(matériel non fourni)

Organisé par l'AAPPMA

Samedi 25 mai à 21h

Pièce de théâtre

« Ciel, mon diamant »

Espace Gravette

Présentée par l'association

Les Troubalours

Dimanche 26 mai de 8h à 18h

Élections européennes

Espace Gravette

CLUB AYGUEBELLE LES AÎNÉS DE SAINT-LYS

Avril 2019

- jeudi 4 avril : loto salle Libiet 14 h pour les adhérents

- mardi 9 avril : gouter dansant 14 h - salle gravette - interclub-inscriptions auprès de Madame Pol

- jeudi 11 avril : jeux divers et jeux de cartes 14 h - salle Libiet-gouter pour adhérents

- jeudi 18 avril : loto - salle Libiet 14 h pour adhérents

- dimanche 28 avril : grand loto ouvert à tous - salle gravette - 2500€ de bons d'achat, 4000€ de lots animé par un professionnel : jean- marie

Mai 2019

- jeudi 2 mai : loto - salle Libiet 14 h pour adhérents

- jeudi 9 mai : jeux divers et jeux de cartes 14 h - salle Libiet-gouter pour adhérents

- vendredi 10 mai au lundi 13 mai : voyage Dordogne – complet

- jeudi 16 mai : loto - salle Libiet 14 h pour adhérents

- lundi 20 mai : repas fête des mères et pères salle gravette - 12 h - repas traiteur et animation - inscriptions auprès du bureau du club

- jeudi 23 mai : jeux divers et jeux de cartes - 14 h - salle Libiet - gouter pour adhérents

LÉOPOLD DASSAN (1807-1874), MAIRE ET BIENFAITEUR DE LA COMMUNE



Le caveau de la famille DASSAN-VIEU dans le cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse

Léopold DASSAN est né le 5 juin 1807 à Toulouse, « fils de Jean François Ambroise DASSAN, propriétaire, et de Marie Thérèse GUITGES, mariés, habitants de Saint-Lys, résidant momentanément à Toulouse, rue Bouquières. » En novembre 1830, son père fut nommé juge de paix du canton de Saint-Lys. À l'occasion des « Élections départementales » de décembre 1836, Léopold DASSAN, avocat, fut élu pour Saint-Lys au Conseil d'arrondissement de Muret. Il fut réélu à cette même fonction en décembre 1839.

Après une première tentative en juin 1840, « DASSAN fils » entra au conseil municipal de Saint-Lys lors des élections de juin 1843. Il fut maire de Saint-Lys de 1846 à 1848. La ville ne possède plus les registres du Conseil municipal antérieurs à mai 1852, ce qui nous empêche de connaître les détails de l'action qu'il mena à la tête de la commune, mais d'autres archives

indiquent qu'il fit poursuivre les travaux de reconstruction de la halle, débutés en 1844.

La Révolution de février 1848 (chute de la Monarchie de Juillet et instauration de la II^e République) entraîna sa révocation du poste de maire. Son père fut également démis de ses fonctions de juge de paix au mois d'avril suivant. Mais c'est le fils lui-même, mentionné comme exerçant la profession d'avocat, qui succéda au père en novembre suivant. Il occupa ce poste jusqu'en 1870, puis à nouveau d'avril à juillet 1874, époque de son décès.

Il resta également élu communal jusqu'au conseil municipal du 2 mai 1853 – qu'il quitta en pleine séance après une vive discussion avec le Maire Clément MAIGNON à propos de l'éclairage public –, à la suite duquel il démissionna.

Entre temps, le Sous-Préfet de Muret l'avait nommé membre du Bureau de Bienfaisance de la commune, fonction qu'il occupa de mars 1853 jusqu'à son décès vingt-et-un ans plus tard.

Sur l'état nominatif de la population de Saint-Lys en 1856, Léopold DASSAN, 49 ans, est mentionné comme vivant place Impériale (aujourd'hui place Nationale) avec sa mère Julie GUITCHES veuve DASSAN, 72 ans, propriétaire, et son épouse, Marguerite Aglaë CAPMARTIN, 43 ans, née à Grenade. Il faisait partie « des plus hauts imposés de la commune ».

À l'occasion des élections départementales des 12 et 13 juin 1858, Léopold DASSAN, l'un des « candidats proposés par le Gouvernement », fut élu conseiller général du canton de Saint-Lys. Réélu

en juin 1864, il occupa ce siège jusqu'en octobre 1871.

Par décret du 14 octobre 1867, il fut nommé président de la « Société de secours mutuels de Saint-Paul, à Saint-Lys ». Il devint Chevalier de la Légion d'Honneur en vertu du décret du 11 août 1869.

Aux élections municipales du 30 avril 1871, M. DASSAN arriva en 6^e position et redevint conseiller municipal de Saint-Lys. Il le demeura jusqu'à son décès, survenu à Toulouse le 20 juillet 1874. Il fut inhumé au cimetière de Terre-Cabade où son caveau existe toujours.

En février 1875, le maire Philippe LARÈNE lui rendit hommage en reconnaissant « le vif intérêt et la sollicitude dont M. DASSAN a fait preuve durant sa vie pour tout ce qui se rattache à l'amélioration et à l'extension de l'enseignement primaire gratuit ».

Par testament du 7 mai 1874, M. DASSAN légua :

- « Une rente annuelle et perpétuelle de 400 francs en faveur des pauvres de la commune de Saint-Lys ».

- La somme de 2000 francs aux Frères de la Doctrine Chrétienne, qui dirigeaient alors l'école publique de Saint-Lys.

- La somme de 2000 francs en faveur de la Fabrique de la paroisse, qui fut employée « aux décors et embellissements intérieurs de la nouvelle église. »

Il existe une « rue DASSAN » à Saint-Lys, mais elle était déjà nommée ainsi en 1810 en l'honneur de Prosper DASSAN, maire de Saint-Lys de 1791 à 1793.

GROUPE MAJORITAIRE

LE PROJET COMMUN

La République est secouée. Les grands principes du vivre-ensemble sont mis à mal, les idéaux d'un autre âge resurgissent et certains remettent en question le principe même de représentativité de nos institutions. Les racines du mal sont complexes et profondes et même si notre socle commun de valeur fait de liberté, d'égalité et de fraternité reste solide et inaliénable pour la majorité de nos concitoyens, il n'en faudra pas moins des efforts de chacun pour retrouver un chemin qui donne à tous l'envie d'avancer, dans un esprit d'équité et de responsabilité.

Dans ce contexte, la recherche de sens de l'action publique, au niveau national comme local, et l'exigence absolue qu'elle requiert sont plus que jamais nécessaires. Vos élus locaux y sont extrêmement vigilants.

Exigence. Nous sommes en cette période de vote du budget. Chaque euro dépensé est réfléchi à chaque fois avec la même rigueur d'esprit. Est-ce que cet euro est utile pour la collectivité ? Est-ce qu'il va améliorer la vie de chacun ? Est-ce qu'il est versé pour l'intérêt général ? Vous le savez depuis 2017, la nouvelle majorité municipale a choisi d'investir dans la concertation pour les associations, pour le sport, pour les routes, pour les écoles, pour les plus anciens, pour le vivre-ensemble. Des choix porteurs de sens et de service dans le quotidien de chacun. Rappelons les grands projets (L'Escalys, Rugby, COSEC...) qui voient leur phase de réalisation démarrer les uns après les autres en cette année importante pour notre commune.

Sens de l'action publique. Chaque acte de vos élus se doit d'être mené avec responsabilité et humilité pour tendre vers un objectif universel : améliorer la vie des citoyens de notre ville et les rendre heureux malgré les possibles souffrances personnelles, en offrant une ville agréable, dynamique avec des liens forts entre ses habitants. Donner du sens à l'action publique aussi en insufflant une vie communale culturelle, associative et humaine intense comme vous le montre l'actualité communale, car les seuls projets d'infrastructures et d'équipements sans esprit de partage et de convivialité seraient des projets sans âme. Donner du sens à l'action publique en donnant vie et énergie à Saint-Lys, bien loin de l'image d'une cité dortoir.

La République sortira renforcée de cette épreuve si chacun apprend à écouter les autres, à dépasser l'intérêt partisan pour l'intérêt général, pour un projet national commun renouvelé. A échanger et débattre dans le respect du plus grand comme du plus petit.

Vos élus locaux sont les premiers acteurs de cette vie démocratique. Le projet commun d'un vrai « vivre-ensemble » se construit au quotidien, dans votre ville. Le groupe « Saint-Lys Ensemble » né en 2016 d'un mouvement citoyen de femmes et d'hommes d'horizons divers, unis pour agir, reste solidaire, ouvert au débat et à l'échange. Ensemble, donnons du sens à l'action publique. Rejoignez nous et suivez notre actualité.

ALTERNATIVE POUR SAINT-LYS

Texte non transmis.

SAINT-LYS POUR VOUS AVANT TOUT

Texte non transmis.

Floralys

25^e
édition

Préservons et valorisons notre environnement



6 & 7 avril 2019
de 9h à 18h30

**Foire aux fleurs, plantes,
décoration, outillage...**

Saint-Lys
Place nationale

Entrée gratuite

Nombreux ateliers pour petits et grands

Restauration rapide et buvette sur place

Pour plus d'informations : 05 62 14 71 71 ou www.saint-lys.fr



Saint-Lys
— tour de bastide —